



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22092733

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

20 JUL. 2022

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0454 291 184**

Nom

(en entier) : **D-TEK**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **RUE DESCARTES 19 - 7000 MONS**

Objet de l'acte : Démission - Renouvellement mandats Administrateurs

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juillet 2022.

Ordre du jour:

.

8. Démission - Renouvellement de mandats

.

Délibération:

.

8. Démission et Renouvellement de mandats

Démission d'un administrateur

Aux fins de mise en conformité avec la loi relative au cumul de mandats et aux cascades d'entreprises ;

Monsieur le président informe l'assemblée que la société a été notifiée en date du 24/06/2022, avec prise d'effet le 15/07/2022, de la démission de l'administrateur délégué, Monsieur AUTEM Benoît, domicilié Rue Fariaux, 21 à 7000 Mons (NISS 81.06.07-069-09).

L'assemblée prendra acte de cette démission et vote sur la nomination et les extensions de mandat par vote des résolutions suivantes :

L'Assemblée générale, pour une période de 6 ans à dater du 15/07/2022 ,

- désigne au poste d'administrateur délégué,

la S.R.L TEKINVEST (BE0711.978.416) rue Fariaux, 21 à 7000 Mons,
représentée par son administrateur Monsieur Benoît AUTEM

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 01/08/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Réserver
au
Moniteur
belge



- renouvelle au poste d'administrateurs :

Monsieur Bernard NOIRHOMME, domicilié Rue du Piroy, 22 à 1367 Autre-Eglise
et

Monsieur Thierry POSKIN, domicilié Rue de Scoumont, 31 à 6230 Obaix

L'Assemblée approuve à l'unanimité.

Benoît AUTEM - L'Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 01/08/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).